RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00172
Numéro SIREN : 337 692 040
Nom ou dénomination : ABC ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 2622

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ABC ORGANISATION
111 rue Léon Rudent
59310 Orchies

V/REF :
N/REF : 88 B 172 / 2019-B-2622

Le greffier du tribunal de commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 12/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

ABC ORGANISATION
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
111 rue Léon Rudent
59310 Orchies

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2622 le 23/07/2019

R.C.S. DOUAI 337 692 040 (88 B 172)

Fait à DOUAI le 23/07/2019,
Le Greffier

23 JUIL. 2019

SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE DU 11 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 11 mars,

A 11 heures,

Le Directoire de la société ABC ORGANISATION s'est réuni 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, sur convocation de son Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Nicolas DESMET

Madame Pauline DESMET

Madame Aurélie DESMET

Le Directoire, réunissant la présence effective de l'ensemble de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Cabinet FORTIN, commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué, est excusé.

La séance est présidée par Madame Aurélie DESMET en sa qualité de Président du Directoire.

Madame Pauline DESMET est désignée comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté par le Directoire.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur toutes décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de cet exercice.

EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Le Président soumet au Directoire les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il commente ces comptes et fait un exposé sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant apparaître une perte de 22 796 euros, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, le Directoire décide, à l'unanimité, de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter et de répartir la perte de l'exercice s'élevant à 22 796 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	22 796 euros
Report à nouveau	22 796 euros

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après avoir examiné la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance, le Directoire prend acte qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Après en avoir délibéré, le Directoire décide, à l'unanimité, de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires pour le 21 juin 2019, à 11 heures, 111 rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RAPPORT DE GESTION - PROJET DES RESOLUTIONS

Le Directoire arrête ensuite les termes du rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

Le Directoire charge son Président de prendre toutes mesures utiles afin de permettre au Conseil de surveillance de préparer ses observations et aux actionnaires d'exercer leur droit de communication dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

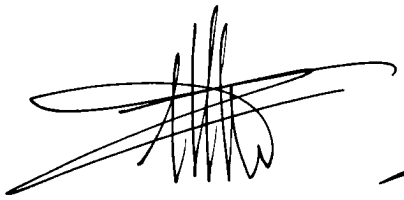
* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre membre du Directoire.

SIGNATURES







SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 24 MAI 2019

L'an deux mille dix-huit,

Le 24 mai,

A 18 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société ABC ORGANISATION se sont réunis en Conseil, 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Alain DESMET

Madame Claudine DESMET

Monsieur Pierre DESMET

Monsieur Henri FLANDRE

Le conseil de surveillance réunissant ainsi la présence de l'ensemble de ses membres, peut valablement délibérer.

La Cabinet FORTIN, commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué, est excusé.

Monsieur Alain DESMET préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Madame Claudine DESMET assume les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que du rapport de gestion du Directoire afférent à cet exercice.

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Après avoir constaté que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Directoire lui a présenté, dans les trois mois de la clôture de l'exercice, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et son rapport de gestion, le Conseil de surveillance procède à l'examen de ces documents. Il est précisé en outre que le Directoire propose de réunir l'assemblée générale ordinaire le 21 juin 2019.

Lecture est donnée du rapport de gestion du directoire.

Le conseil constate que dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-237 du Code de commerce, le commissaire aux comptes n'a fait aucune communication.

Le Président présente au Conseil ses observations sur les comptes de l'exercice écoulé et sur le rapport du Directoire.

Puis il offre la parole aux membres du Conseil de surveillance.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs, aucune convention n'a donné lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les termes de son rapport, précisant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport du Directoire n'appellent aucune observation particulière de sa part.

Il approuve également les projets de résolutions présentés par le Directoire et donne mission à son Président de donner lecture de son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoqués par le Directoire pour le 21 juin 2019, à 11 heures, 111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES.

* * *

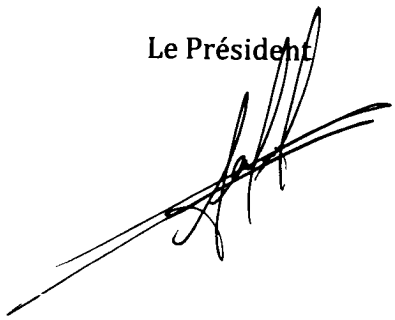
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance.

Un membre du Conseil de surveillance



Le Président



SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à ORCHIES
Le 17 Mai 2019

Le Conseil de surveillance



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

SA ABC ORGANISATION

Société Anonyme au capital de 127 163,86 Euros

Siège social :
111 Rue Léon Rudent
59310 ORCHIES

CABINET FORTIN
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SA ABC ORGANISATION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux actionnaires de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC ORGANISATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise :

Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ne nous ayant pas été communiqué comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

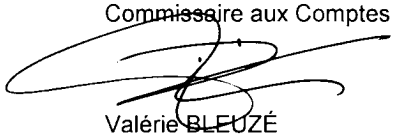
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 12 juin 2019

SAS CABINET FORTIN
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZÉ
Associée

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 546	7 259	1 287	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	159 347	568	158 780	158 668
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	14 726	6 440	8 286	86
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	329 151	186 246	142 905	159 353
	Autres immobilisations corporelles	226 753	155 118	71 635	48 011
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	185		185	185
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 609		3 609	3 609
	TOTAL (II)	**742 317**	**355 631**	**386 686**	**369 913**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	45 074		45 074	58 303
	En-cours de production de biens	3 221		3 221	755
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	47 531		47 531	47 531
	Marchandises	65 846		65 846	65 020
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	147 522		147 522	174 877
	Autres créances	38 645		38 645	46 704
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	82 087		82 087	146 439
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 033		17 033	40 270
	TOTAL (III)	**446 959**		**446 959**	**579 898**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 189 276**	**355 631**	**833 645**	**949 811**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 3 609 — 3 609
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		127 164	127 164
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		12 716	12 716
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		99 449	77 755
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		**(22 796)**	**21 693**
	Subventions d'investissement		9 600	9 600
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		**226 133**	**248 929**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		61 441	67 890
	Emprunts et dettes financières divers		17 573	17 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		192 492	232 105
	Dettes fiscales et sociales		225 914	234 291
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		110 092	149 279
	Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes		**607 512**	**700 882**
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF		**833 645**	**949 811**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(22 795,65)	21 693,43
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	584 713	662 255
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	647	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	492 763	1 358	494 121	518 620
	Production vendue (Biens)	1 407 065		1 407 065	1 525 227
	Production vendue (Services et Travaux)	476 549		476 549	426 340
	Montant net du chiffre d'affaires	**2 376 376**	**1 358**	**2 377 735**	**2 470 187**
	Production stockée			2 466	(6 022)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 565	13 343
	Autres produits			522	1 314
	Total des produits d'exploitation (1)			**2 392 288**	**2 478 822**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			250 578	261 131
	Variation de stock			(826)	8 757
	Achats de matières et autres approvisionnements			473 900	435 881
	Variation de stock			13 228	(4 808)
	Autres achats et charges externes			538 292	572 916
	Impôts. taxes et versements assimilés			51 650	47 706
	Salaires et traitements			818 982	835 169
	Charges sociales du personnel			224 111	225 954
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			43 435	42 215
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			136	27 366
	Total des charges d'exploitation (2)			**2 413 487**	**2 452 288**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(21 200)**	**26 534**

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(21 200)**	**26 534**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		4
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		**4**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 153	3 444
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**4 153**	**3 444**
	RESULTAT FINANCIER	**(4 153)**	**(3 440)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(25 353)**	**23 094**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 000	20 667
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**6 000**	**20 667**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	156	910
	Sur opérations en capital	123	21 158
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**279**	**22 067**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**5 721**	**(1 401)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 164	
	TOTAL DES PRODUITS	**2 398 288**	**2 499 492**
	TOTAL DES CHARGES	**2 421 083**	**2 477 799**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(22 796)**	**21 693**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **833 645** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 398 288** euros et un total **charges** de **2 421 083** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-22 796** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Le poste "autres immobilisations en cours" représente la création d'un site internet marchand.
Ce site n'est pas, aujourd'hui totalement opérationnel.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions pour risques et charges

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite en tenant compte d'une probabilité de présense dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 57 575 euros.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges.

La provision correspondante est calculée en fonction de l'âge, de l'ancienneté, de la rotation du personnel et de son espérance de vie.

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **35 066** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	167 604		3 707		3 417	167 893
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**167 604**		**3 707**		**3 417**	**167 893**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			1			1
	sur sol d'autrui	7 538				1 500	6 038
	instal. agenct aménagement			8 687			8 687
	Instal technique, matériel outillage industriels	359 724		7 579		38 152	329 151
	Instal., agencement, aménagement divers	141 712		31 612		16 293	157 032
	Matériel de transport	80 720		5 452		52 265	33 907
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 647		3 294		3 127	35 814
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**625 342**		**56 625**		**111 337**	**570 630**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	185					185
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 609					3 609
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 794**					**3 794**
	TOTAL	**796 739**		**60 331**		**114 754**	**742 317**

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMUNICATION AUX COMPTES

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 935	2 309	3 417	7 827
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 935**	**2 309**	**3 417**	**7 827**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	7 452	86	1 500	6 038
	instal. agencement aménagement		402		402
	Instal technique, matériel outillage industriels	200 371	24 027	38 152	186 246
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	105 517	8 117	16 169	97 465
	Matériel de transport	73 343	5 068	52 265	26 145
	Matériel de bureau, mobilier	31 209	3 426	3 127	31 508
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**417 891**	**41 127**	**111 214**	**347 804**
	TOTAL	**426 826**	**43 435**	**114 631**	**355 631**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE					**1 498 792**	**1 498 792**
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				14 120	14 120
	Dotation exercice				19 294	19 294
	TOTAL				**33 415**	**33 415**
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				225 486	225 486
	Dotation exercice				103 069	103 069
	TOTAL				**328 555**	**328 555**
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				87 476	87 476
	entre 1 et 5 ans				252 749	252 749
	à plus de 5 ans				16 107	16 107
	TOTAL				**356 331**	**356 331**
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				3 843	3 843
	à plus de 5 ans				1 630	1 630
	TOTAL				**5 473**	**5 473**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	65 846	65 020	826	
Approvisionnements				
Matières premières	44 272	57 268		12 996
Autres approvisionnements	802	1 035		233
TOTAL I	**110 921**	**123 323**	**826**	**13 228**
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	47 531	47 531		
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II	**47 531**	**47 531**		
Production en cours				
Produits				
Travaux	3 221	755	2 466	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III	**3 221**	**755**	**2 466**	
Production stockée (Total II + Total III)			**2 466**	

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

CREANCES	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 609	3 609	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	147 522	147 522	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	31 902	31 902	
Taxes sur la valeur ajoutée	5 688	5 688	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 055	1 055	
Charges constatées d'avances	17 033	17 033	
TOTAL DES CREANCES	**206 808**	**206 808**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

DETTES	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	647	647		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	60 793	37 995	22 799	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	192 492	192 492		
Personnel et comptes rattachés	119 391	119 391		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 469	73 469		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	19 752	19 752		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 302	13 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 573	17 573		
Autres dettes	110 092	110 092		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**607 512**	**584 713**	**22 799**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 700
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 761
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	17 573

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2018
Total des produits exceptionnels		**6 000**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**6 000**
PROD.CESS.DES IMMO.CORPORELLES	*6 000*	
Total des charges exceptionnelles		**279**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**156**
**AMENDES NON DEDUCTIBLES*	*156*	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**123**
VAL.RES.DES IMMO.CORPORELLES	*123*	
Résultat exceptionnel		**5 721**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		361 805	
		361 805	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**361 805**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	25,4328	127 163,86
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**5 000,00**	**25,4328**	**127 163,86**

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers		21	
	TOTAL		**25**	

VISA POUR AUTHENTIFICATION
CABINET FORTIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	127 164				127 164
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	12 716				12 716
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	77 755	21 693			99 449
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	21 693	(21 693)		(22 796)	(22 796)
Subventions d'investissement	9 600				9 600
Provisions réglementées					
TOTAL	**248 929**			**(22 796)**	**226 133**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	**248 929**
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	**248 929**

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	**(22 796)**

VISA POUR AUTHENTIFICATION CABINET FORTIN COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ABC ORGANISATION

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 127 163,86 euros

111 Rue Léon Rudent 59310 ORCHIES

337 692 040 RCS DOUAI

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 21 juin,

A 11 heures,

Les actionnaires de la société ABC ORGANISATION, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 127 163,86 euros, divisé en 5000 actions de 25,43 euros chacune, dont le siège est 111 Rue Léon Rudent, 59310 ORCHIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par le Directoire selon lettre recommandée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain DESMET, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Denis Nicolas et Denis Axelle, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Desmet Pauline est désigné comme secrétaire.

Le Cabinet FORTIN, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4997 actions sur les 5000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Directoire,
- le rapport du Conseil de surveillance,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion établi par le Directoire,**
- **Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Directoire et le rapport du Conseil de surveillance.

Puis le Président donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter la perte de 22 796 euros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	22 796 euros
Report à nouveau	22 796 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée / ~~n'est pas adoptée~~

4997 **voix ayant voté pour, voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.**

CT PD

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président | Un Scrutateur | Un Scrutateur | Le Secrétaire

